

LES AUXILIAIRES DE L'ENSEIGNEMENT

Il est bien certain que se situera, vers les années 1960 - 1980, un évènement important dans l'histoire du monde : le passage d'une civilisation fondamentalement marquée par le verbe et l'imprimerie à une civilisation marquée par l'image et les techniques audiovisuelles.

L'enseignement et — l'enseignement agricole en particulier — se sent profondément concerné et ne saurait s'améliorer, sans la rénovation des méthodes pédagogiques et des techniques de mise en œuvre.

Cet exposé, assez succinct pour ce premier contact, n'a pas la prétention de résoudre tous les problèmes audiovisuels qui se posent à nous. Il engage au dialogue et son intention est double.

- 1) - Faire connaître aux professeurs de l'enseignement agricole que l'I.N.R.A.P. a le devoir de les conseiller, en vue de l'équipement rationnel en moyens audiovisuels, pour satisfaire une meilleure efficacité pédagogique. N'hésitez donc pas à m'écrire. Faites-moi part de vos difficultés. C'est avec plaisir que j'essaierai de vous conseiller.
- 2) - Présenter sommairement, et par étapes successives, les types de matériel audiovisuel pouvant rendre de grands services dans l'enseignement, ainsi qu'à ses utilisateurs.

Dans ce premier article, je me limiterai au diascope et à l'épiscope.

I - LE DIASCOPE OU RETROPROJECTEUR - LA PROJECTION DIASCOPIQUE.

Cet appareil permet de projeter des documents transparents (feuilles 21 x 27 ou rouleaux de cellophane ou d'acétate) dans les conditions suivantes, sur une surface voisine de 1 m².

- La quantité de lumière qui traverse le document transparent est suffisante pour une utilisation en **plein jour**.
- Il y a rétroprojection, c'est-à-dire que la projection se présente derrière l'utilisateur.
- Le document projeté étant posé sur le socle de l'appareil, l'utilisateur peut **animer la projection** en écrivant sur le document ou en lui superposant successivement plusieurs autres documents transparents.
- Un dispositif d'entraînement permet de dévider sur le socle un rouleau d'acétate utilisé successivement pour écrire (et projeter ce qu'on écrit), pour enrouler la partie écrite, pour écrire à nouveau, etc. . . ; le rouleau permet donc de se servir du diascope comme on se sert d'un tableau.

La projection diascopique a ainsi l'avantage :

- de ne pas nécessiter d'aménagement spécial de la salle (on peut projeter nettement sur un mur).
- d'animer l'exposé au fur et à mesure de son déroulement.
- de ne pas rompre le rythme du cours.
- de permettre à l'utilisateur de demeurer face à son auditoire.
- de remplacer avantageusement le tableau noir, ou le tableau en papier et d'éliminer leurs inconvénients.

Pour ce qui est de la qualité des crayons à utiliser, les variétés sont nombreuses. Il peut être conseillé les « Mars lumo-coulour ». Il existe aussi de nombreux types de feutres où l'encre ne s'évapore pas à la chaleur et d'autres stylos du genre « radiograph ».

Cependant, un diascope n'a son plein emploi que s'il est associé à un appareil de reproduction de document (par exemple par xérocopie ou thermocopie), permettant aussi la conversion de documents opaques en documents transparents.

Le prix de la plupart des diascopes sur le marché français se situe (ttc.) de 1500 à 3000 F. La gamme des prix des machines à produire des documents transparents « impressionnés » commence approximativement à 1500 F. Le prix de la plupart des transparents, incolores ou de couleurs, se situe entre 0,80 et 2 F. pièce. Le rouleau d'acétate pour « impression » manuelle est beaucoup moins cher et peut se réutiliser après effacement.

II - L'ÉPISCOPE - LA PROJECTION DIASCOPIQUE.

L'épiscopie permet la projection de **documents opaques, plats ou épais**. C'est donc un appareil indispensable :

- pour la projection de documents plats, non convertibles en documents transparents (photographie par exemple).
- pour la projection d'une face d'un objet épais (page de livre).

Cet appareil présente néanmoins deux inconvénients :

- d'une part, il projette par réflexion et non par transparence et la quantité de lumière qui parvient sur l'écran est faible ; son utilisation nécessite donc une **salle semi obscure ou obscure**.
- d'autre part, les documents projetés sont posés contre une glace presse-document ne permettant pas à l'utilisateur d'écrire sur le document ou d'y superposer des éléments en cours de projection ; il n'y a donc pas la possibilité **d'animer** l'image qu'offre le diascope. On peut ajouter que la surface de projection est légèrement inférieure à celle du diascope et que l'écriture n'est pas suffisamment grossie pour être lisible depuis le fond d'une salle de classe ordinaire.

III - CONCLUSION

Le principe de fonctionnement du diascope et de l'épiscopie ne permet pas

d'envisager dans un avenir proche, selon les industriels, la fusion de ces deux appareils.

Le salon audiovisuel qui se tenait à Paris en février dernier n'a pas présenté de matériel nouveau. On peut regretter le manque de cohésion dans les productions industrielles et l'absence évidente de collaboration entre fabricants. Guidés par la rentabilité de leurs entreprises, ces derniers devraient néanmoins avoir en permanence à l'esprit, le désir de répondre aux besoins de l'enseignement pour notre équipement rationnel en moyens audiovisuels, en vue d'une meilleure efficacité pédagogique.

A l'aurore de cette civilisation nouvelle, il semble que les responsables professionnels de cette industrie en aient profondément conscience depuis peu, et qu'ils désirent maintenant collaborer avec les pédagogues, en fonction de leurs désirs et de leurs suggestions.

J.P. Lemoine

responsable de l'audiovisuel à l'INRAP.

